

**Directives pour appliquer la Procédure de Reconnaissance des Périodes des Etudes
faits à l'étranger conformément à l'Ordre 3223 de 8 février 2012
LA PERIODE DE DEPOT DES DOSSIERS 23 juillet – 20 aout 2015**

1. Le Dossier de candidature doit contenir les documents:

a. Demande pour la **Lettre d'acceptation aux études** (click sur le document pour l'ouvrir). La demande doit être complètement rempli, en deux exemplaires;

b. l'**Original de la copie légalisée du Diplôme de baccalauréat, en deux copies** ou son équivalent. Si les documents sont rédigés dans autres langues que le français ou l'anglais il est nécessaire de déposer la traduction légalisée en original, en deux copies.

c. Les relevés des notes pour toutes les années de lycée et les résultats pour l'examen de bac – copie originale en deux exemplaires (et traduction certifiée conforme si les documents sont rédigés dans autres langues que le français ou l'anglais).

Autres documents nécessaires pour les pays suivants:

Brazil – Vestibular

Chile - Prueba de selección universitaria

China - Chinese National University Entrance Examination (Gao Kao)

Cyprus – national exams for high-school (Pankypriakes exetaseis - Ypiresia Exetaseis) – minimum average 10 or Öğrenci Seçme Sınavı (national selection exam)

Columbia - Examen del estado

Ecuador - Cursos pre-universitarios

Greece - Panelladikes exetaseis (national exams for high-school) – minimum average 10

Iran - Peeshdaneshgahe (Pre-University diploma)

Japan – national admission test (senta shiken)

Republica Moldova - Adeverința de autenticitate eliberată de Ministerul Educației din Republica Moldova, în original, pentru diplome emise anterior anului 2008

Guinea - one-year foundation course

Peru - Curso preparatorio

Portugal - Provas de Ingreso

Spain - "Pruebas de Aptitud para el Acceso a la Universidad, calificación Apto"

Sweden – certificate issued by Verket för högskoleservice related to the access at the university studies

S.U.A. – official results SAT or ACT issued through College Board or Department of Education

Turkey - ÖSS - Öğrenci Seçme Sınavı (national selection exam)

Venezuela - Prueba de Aptitud Academica

d. le document, avec l'apostille de la Haye ou sur légalise, après le cas, qui atteste la situation scolaire pour les années d'études finis, qui contient les matières, les notes, le nombre de crédits/nombre des points et le nombre d'heures de cours pour chaque matière, émis par l'université de laquelle le candidat provient, ainsi que la traduction légalisée en roumain.

e. les programmes analytiques pour les matières étudiées dans l'université de laquelle le candidat provient, après le cas, ainsi que la traduction légalisée en roumain.

f. certificat de compétence linguistique pour la langue d'enseignement et examens (langue roumaine / anglaise / française), au moins niveau B2.

g. Acte de naissance- copie certifiée conforme en deux exemplaires (et traduction certifiée conforme si les documents sont rédigés dans autres langues que le français ou l'anglais);

h. déclaration sous serment que les études effectués antérieur n'ont pas été interrompus à cause d'être expulsé après avoir violé le prévois du code éthique et déontologique de l'université de provenance.

i. copie du passeport pages 1, 2, 3, 4 ou autre pièce d'identité valable au moins 6 mois après la date à laquelle la Lettre d'Acceptation aux études est délivrée;

j. certificat médical, qui doit contenir:

- preuve de la vaccination pour l'hépatite B;
- est/ n'est pas en évidence pour des maladies chroniques;
- évaluation de l'état psychique;

k. le reçu de paiement de la taxe de traitement du dossier – voir le point 2.

l. déclaration sous serment disant que les documents personnels (diplôme de baccalauréat, relevé des notes, programmes analytiques etc.) déposées au dossier sont conformes et authentiques.

m. opis / check list du dossier

Observations:

- **Les documents rédigés en autres langues que l'anglais ou le français seront traduits en roumain.**
- **Les Diplômes originaux de l'Italie, la Grèce, l'Espagne, la Portugal et le Chypre seront visés avec l'Apostille de la Convention de la Haye.**
- **Les documents des citoyens des pays non appartenant à L'union Européenne ou qui ne sont pas des signataires de la Convention de la Haye doivent être authentifiés par le Ministère de l'Education, le Ministère des Affaires Etrangères, l'Ambassade de la Roumanie du pays émetteur ou authentifiés par le Ministère de l'Education, authentifiés par le Ministère de l'Education, l'Ambassade de la Roumanie du pays émetteur et le Ministère des Affaires Etrangères de la Roumanie.**

2. Les frais pour le traitement de dossier- 100 € (non-remboursable) et les commissions bancaires peuvent être payés aux banques suivantes (les candidats vont déposer le reçu dans le dossier de candidature):

ALPHA BANK

B-dul Independenței nr. 7, Iași, România

Cont IBAN- RO23BUCUE01187022511EU98

Cod SWIFT- BUCUROBU

Beneficiar: Universitatea de Medicină și Farmacie „Gr.T. Popa” Iași

ou

BRD-GSG

Str. Anastasie Panu nr. 1B-2A, Iași, România

Cont IBAN- RO40BRDE240SV34042282400

Cod SWIFT- BRDEROBU

Beneficiar: Universitatea de Medicină și Farmacie „Gr.T. Popa” Iași

3. Le dossier de candidature sera déposé à la Registrature de l'Université ou envoyé par courrier **avant le 20 août 2015 (date de la poste)** à l'adresse: Université de Médecine et Pharmacie “Gr.T.Popa” Iași, 16, rue Universității, 700115 Iași, România. **Les candidatures envoyées par courriel ne sont pas acceptées.**

On n'accepte pas des complétions aux dossiers enregistrés à la Registrature de l'Université. La Commission d'Evaluation peut demander des documents pour compléter les dossiers, par diffuser l'information sur le site internet de l'Université.

4. Les candidats vont envoyer les dossiers directement à l'Université de Médecine et Pharmacie „Gr. T. Popa” Iași qui évaluera le dossier et communiquer au Ministère de L'Education et de la Recherche Scientifique (MECS) – Direction Générale Relations Internationales la liste des personnes proposés pour la délivrance de la Lettre d'Acceptation. Cette liste va être accompagnée, obligatoirement, par une copie des demandes pour la délivrance de la Lettre d'Acceptation aux Etudes complétée par les sollicitants. La Direction Générale Relations Internationales va émettre la Lettre d'Acceptation aux Etudes et va la transmettre à l'université sollicitant.

5. Les candidats citoyens des pays tiers UE doivent obtenir le visa d'étude délivrée par l'Ambassade de la Roumanie du pays d'origine, visa délivrée après avoir obtenu la Lettre d'Acceptation aux Etudes émis par la Direction Générale Relations Internationales, MECS de Roumanie.

6. Les citoyens roumains peuvent aussi choisir d'étudier en anglais ou en français, en respectant les mêmes critères prévus, en ce qui concerne les frais de scolarité inclus.

7. Les candidats qui ont obtenu des Certificats / Attestations de reconnaissance / Lettres d'Acceptations émis par CNRED / MECS aux années précédents peuvent déposer le dossier de candidature pour être inscrits aux études basé sur ceux-ci. Il n'est plus nécessaire d'envoyer le dossier à le MECS.

Dans le cas où on va recevoir des nouvelles directives du Ministère de L'Education, on va les communiquer.

OPIS DOSSIER / CHECK LIST:

Demande pour la délivrance de la Lettre d'acceptation aux études. La demande doit être complétée dans tous les champs, en deux exemplaires.

L'Original de la copie légalisée du Diplôme de baccalauréat, en deux copies ou son équivalent. Si les documents sont rédigés dans autres langues que le français ou l'anglais il est nécessaire de déposer la traduction légalisée en original, en deux copies.

Le Relevé des notes pour les études déjà faits– copie légalisée en deux exemplaires. S'il est rédigé dans une autre langue que le français ou l'anglais, c'est nécessaire de faire la traduction légalisée, en deux exemplaires.

Certificat de naissance- copie légalisée en deux exemplaires. S'il est rédigé dans une autre langue que le français ou l'anglais, c'est nécessaire de faire la traduction légalisée, en deux exemplaires.

Copie du passeport pages 1, 2, 3, 4 ou une autre pièce d'identité valable au moins 6 mois après la date à laquelle la Lettre d'Acceptation a été délivrée.

Certificat médical.

Reçu du paiement pour le traitement du dossier (100 €).

Le document, avec l'apostille de la Haye ou sur légalise, après le cas, qui atteste la situation scolaire pour les années d'études finis

Les programmes analytiques pour les matières étudiées

Déclaration sous serment disant que les documents personnels (diplôme de baccalauréat, relevé des notes, programmes analytiques etc.) déposées au dossier sont conformes et authentiques.

Certificat de compétence linguistique pour la langue d'enseignement et examens (langue roumaine / anglaise / française)

Déclaration sous serment que les études effectués antérieur n'ont pas été interrompus à cause d'être expulsé

Opis / check list du dossier

Date.....

Signature candidat.....

DECLARATION

Soussigné(e)

Né(e) a la date, ville, pays.....

domicilie dans le pays....., ville....., rue....., no.....,

possédant la carte d'identité / passeport no....., série....., déclare sur

ma propre responsabilité, sous l'incidence des préves légales en vigueur que les

documents personnels déposés au dossier de candidature pour l'admission à la
Faculté

de....., étude en langue, 1ere année

académique 2015/2016, sont conforme avec l'original et authentiques.

Date.....

Signature candidat.....

DECLARATION

Soussigné(e)

Né(e) a la date, ville, pays.....,

domicilie dans le pays....., ville....., rue....., no.....,

possédant la carte d'identité / passeport no....., série....., déclare sur

ma propre responsabilité, sous l'incidence des prévues légales en vigueur, que les

études faits antérieur à la Faculte.....Université

..... n'ont pas interrompu à cause d'être expulsé après

avoir violé le prévois du code éthique et déontologique de l'université de provenance.

Date.....

Signature candidat.....